La formation d'accompagnateur randonnée raquettes à neige permet pour les ABR1 d'encadrer sur des sentiers balisés et répertoriés et pour les raquettes ABR2 sur des itinéraires hors balisage.

Public

- Pour tous les titulaires des formations d'Accompagnateur Randonnée Bénévole ou équivalent
- Titulaire d'un CQP ALS option ARPO

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Être titulaire de l'ABR1 (nouveau cursus sept 2020) et/ou ABR2 (ancien cursus)
- En complément, vous devrez impérativement fournir une "attestation d'honorabilité"

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Objectifs de la formation

- Connaître et appréhender le milieu, reconnu au préalable par l'accompagnateur
- Connaître les moyens de déplacement, spécifiques à l'environnement (enneigé)
- Conduite d'un groupe de pratiquants en sécurité
- Organisés des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV

Contenus

- Connaissance sur le milieu enneigé
- Utilisation des outils et moyens d'orientation (boussole - GPS - altimètre - etc.)
- Analyser les conditions météorologiques et de nivologie
- Technique de déplacements en raquettes
- Reconnaissance du parcours en prenant appui sur les indicateurs de distances, de temps, de dénivelés, etc. et prévoir un ou plusieurs itinéraires de repli.
- Connaissance et utilisation du matériel spécifique : raquettes, bâtons.
- Elaboration des feuilles de route pour légitimer une progression dans la planification des parcours
- Étude de cas concrets pour établir des principes sécuritaires

Moyens techniques et pédagogiques

- Alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique sur le terrain
- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences d'accompagnateur
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des accompagnateurs

Outils de Formation

- Manuel de formation

Directeur de formation, Formateur et/ou Intervenants

- Céline Marlot

Modalité de validation

- Feuilles de présence et d'émargement, Formulaires d'évaluation de la formation
- Evaluation formative : quiz/questionnaires, mises en situation pratique et situations interactives

Modalités de certification

- Pour y accéder : avoir suivi intégralement la formation
- Epreuves d'évaluation : QC, situations interactives et mises en situation pratique

Diplôme remis

- Attestation fédérale : « Accompagnateur Randonnée – raquettes à neige »

Points forts

- Possibilité d'organiser et encadrer en sécurité des sorties sur des itinéraires balisés pour un effectif limité de 12 personnes.

Date(s), lieu(x) et volume horaire

- Du 05 au 08 mars 2024 pour cursus ABR2 et 04 au 08 mars 2024 pour les ABR1

ou

- Du 19 au 22 mars 2024 pour cursus ABR2 et 18 au 22 mars 2024 pour les ABR1
- Au Col d'Ornon (38)
- 28h pour les cursus ABR2 ou 35h pour les cursus ABR1

Nombre de participants

- 10

Date limite d'inscription

- 1 mois avant le début de la formation

Frais de formation

- Frais d'inscription : 20 euros
- Frais pédagogiques : 238 euros (pour les ABR2) et 298 euros (pour les ABR1)
- Frais annexes (transport, hébergement…) : à la charge du club/stagiaire

Renseignements et inscription

Comité Régional EPGV Auvergne Rhône-Alpes – Antenne Formation

Domaine de la Brunerie – 180 boulevard de Charavines -38500 VOIRON
Tel : 04.76.66.92.33 -Email : formation.aura@comite-epgv.fr
SIRET : 402 339 394 00056 - Déclaration d'activité n° /83630362363